

# Nos propositions

[www.angoulêmecollectif.fr](http://www.angoulêmecollectif.fr)



AGRICULTURE ALIMENTATION

BUDGET RESSOURCES ALIMENTATION

CULTURE ET TOURISME

DÉMOCRATIE CONTINUE

ÉCONOMIE COMMERCE

ÉGALITÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

ENFANCE

NUMÉRIQUE

LOGEMENT

RESSOURCES ET BIODIVERSITÉ

SANTÉ ET HANDICAP

SOLIDARITÉ SOCIALE

SÉCURITÉ

SPORT ET JEUNESSE

URBANISME ET MOBILITÉ

# AGRICULTURE – ALIMENTATION

Proposer des repas accessibles et de qualité dans les cantines scolaires en privilégiant les circuits courts et en passant de 30% à 80% de bio d'ici la fin du mandat.

Soutenir financièrement et logistiquement les filières existantes pour les aider à transitionner vers des filières plus nourricières pour le territoire.

Soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs et nouvelles agricultrices aux pratiques durables (achat de foncier, soutien à l'investissement initial, soutien technique...).

Faciliter la création d'ateliers de transformation ou structurer des régies municipales alimentaires (poulaillers, meunerie-boulangerie, conserverie, découpe...).

Resserrer le maillage des points de vente de circuits locaux (marchés, AMAP, vente au pied des immeubles, nouveaux locaux dédiés) et soutien financier à la communication (guide, communication urbaine, journée des circuits courts..).

Renforcer l'appui aux acteurs et actrices qui luttent contre la précarité alimentaire et soutenir le déploiement de la Sécurité Sociale de l'Alimentation sur l'agglomération..

Sensibiliser la population à une consommation plus durable (plus végétale, plus sobre, moins de gaspillage, plus locale).

Organiser des ateliers de cuisine dans les cuisines scolaires de la ville (32 cuisines) pour favoriser une alimentation de qualité et créer de la convivialité.

Encourager citoyens et citoyennes d'Angoulême à l'autoproduction et à une meilleure gestion de l'eau (potable, de pluie) en proposant des stages de formation, des plants adaptés, des journées dédiées via des subventions aux associations compétentes et via la formation des agents espace verts de la ville.

# BUDGET RESSOURCES HUMAINES

---

Expérimenter des outils collaboratifs en ligne ("civic'tech"), des budgets participatifs, une commission d'émergence de projets,...

Mener un audit des ressources humaines pour assurer les conditions d'une valorisation, d'une montée en compétence, d'une confiance, et d'une autonomie des agents et agentes.

Renforcer la transparence des études menées, évaluer leur pertinences et leur retombées.

Publier sous format libre de toutes les données comptables qui peuvent l'être et mener des actions pédagogiques.

Remplacer le budget participatif par un budget "concerté" qui inclut les investissements et la PPI, selon la contribution aux enjeux sociaux, paritaires, et écologiques.

Expérimenter un audit citoyen du budget, évaluer collectivement les politiques publiques.

# CULTURE - TOURISME

Relancer les études pour confirmer la faisabilité d'un lieu dédié à valoriser le trésor paléontologique de la Ville d'Angoulême, l'une des plus grandes collections européennes de fossiles de dinosaures enrichie chaque année par les découvertes d'Angeac-Charente.

Favoriser la rencontre de toutes les disciplines artistiques et culturelles dans des événements festifs dans tous les quartiers de la ville.

Créer un office culturel (guichet unique) à l'attention des artistes, auteurs et autrices, et des associations culturelles pour le partage des contacts, des ressources, du matériel, l'aide à la constitution de dossiers (résidences, aides financières...).

Créer une application et une carte interactive des événements, des lieux de cultures, d'ateliers et de pratiques culturelles.

Valoriser les friches industrielles et le patrimoine municipal.

Organiser l'implantation pérenne d'œuvres dans l'espace public par la commande artistique et valoriser le patrimoine sculptural existant.

Soutenir les projets associant les habitants/habitanes, les artistes professionnelles/professionnels et amateurs/amatrices, les acteurs/actrices culturel·les du territoire.

Appliquer la convention de Faro qui valorise les patrimoines et patrimoines identifié.es par les habitantes et les habitants, ceux qui font sens pour elles et eux et font partie de leur vécu et de leur histoire.

Soutenir clairement une identité d'enseignement pluraliste de l'ÉESI (École Européenne Supérieure de l'Image).

Définir la politique culturelle municipale par la concertation et la co-construction avec les acteurs et les actrices de la culture d'Angoulême (compagnies, structures, artistes, association d'éducation populaire, techniciennes/techniciens).

# CULTURE - TOURISME

**Favoriser l'émergence de lieux hybrides.**

**Valoriser les pratiques amateurs.**

**Soutenir les artistes en facilitant leur visibilité.**

**Favoriser l'accès à des ateliers de création et de répétition pour les artistes.**

**Encourager les événements festifs et culturels dans l'espace public.**

**Renouveler nos façons de vivre ensemble en favorisant le décroisement des cultures et les lieux culturels.**

**Renforcer l'éducation artistique et culturelle dans les écoles et l'ouvrir à tous les âges.**

**Créer une charte de bonne conduite et de bonne pratique pour les festivals de la ville avec des exigences sur l'impact écologique, l'inclusion, la transparence, l'implication des quartiers prioritaires...**

**Pérenniser des activités en lien avec la Bande Dessinée tout au long de l'année.**

# DÉMOCRATIE CONTINUE

---

Mettre en place des Assemblées citoyennes composées d'habitants et habitantes tirés-es au sort, d'agents/agentes de la mairie et d'élus/élues, et placer ainsi les citoyens et les citoyennes au centre des décisions.l'année.

Créer des outils de communication permettant une information permanente et transparente des citoyens et citoyennes sur les sujets traités et les décisions prises.

Partager les responsabilités et les indemnités entre élus et élues pour dé-personnifier et décentraliser le pouvoir ; non cumul des mandats, sauf dans l'intercommunalité.

Mettre en place une charte des valeurs s'appliquant à tous les membres de la gouvernance participative, garantie par un règlement intérieur et un schéma de gouvernance.

Former les élues/élus à identifier leurs privilèges et à la gouvernance partagée.

# ÉCONOMIE - COMMERCE

---

Augmenter le périmètre, la fréquence et l'amplitude des navettes gratuites vers le centre ville.

Augmenter les places livraison, PMR, et 20 minutes, le stationnement vélo.

Communiquer sur la dimension conviviale et pratique des commerces de centre-ville à l'instar des zones commerciales en périphérie.

Proposer plus d'animations (au moins une par mois) en lien avec les associations de commerçantes et commerçants.

Étudier les flux piétons des rues commerçantes afin d'évaluer l'impact des mesures prises.

Installer et maintenir des commerces essentiels de proximité dans tous les quartiers.

Installer des cafés associatifs et des tiers-lieux gratuits et ouverts à toutes et tous pour favoriser la convivialité partout dans la ville.

Aider les élèves de 3ème et de 2nde des quartiers prioritaires à trouver des stages - pas de jeunes sans stage !

# ÉCONOMIE - COMMERCE

---

Développer l'emploi des jeunes des quartiers prioritaires avec les partenaires experts et expertes de cette question et les employeurs du territoire.

S'occuper des entreprises existantes, les aider à se structurer en filière, à réussir leurs transitions.

Favoriser les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) et les entreprises qui produisent des biens ou services essentiels.

Être exemplaires au niveau de la commande publique en travaillant avec des entreprises locales et en favorisant les achats socialement responsables.

Mettre en place des packs touristiques, orientés "image", qui nous différencient des autres villes : Venez dessiner à Angoulême !

# ÉGALITÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

---

Adapter les espaces publics pour que le sport, la culture et les loisirs soient accessibles à toutes et tous.

Rééquilibrer le soutien aux sports dits « masculins » et « féminins » en encourageant les pratiques féminines, en valorisant les performances des athlètes femmes et en rendant les activités sportives accessibles à toutes et tous, sans distinction de genre.

Rendre le profil de la gouvernance beaucoup plus égalitaire (responsabilités, vigilance accrue sur les violences sexistes et sexuelles, aide à la garde d'enfants).

Organiser les Assises de l'Égalité à Angoulême avec élues/élus, agentes/agents, partenaires locaux, institutionnels ou professionnelles/professionnels engagé-es, ainsi que des angoumoisins et angoumoisines volontaires.

Appliquer la Charte Européenne de l'Égalité (signée en 2009) : lutte contre les discriminations, représentation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision, lutte contre les stéréotypes de genre, exigence d'égalité dans toutes les activités de la collectivité.

Élaborer l'ensemble des budgets de la commune au prisme de l'égalité de genre et de lutte contre les discriminations. Chaque investissement réalisé, comme chaque subvention accordée, sera évalué sous l'angle de l'égalité.

# ÉGALITÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

---

Former les personnels de crèches et des écoles sur l'égalité femme-homme et y ajouter la lutte contre les discriminations. Élargir cette formation aux parents et aux enfants.

Organiser des formations sur l'égalité et les violences sexistes et sexuelles en intégrant les enjeux LGBTQIA+ pour les élu·es, les agent·es et la police municipale.

Nommer un ou une adjoint/adjointe spécifiquement chargé·e de l'égalité. Cette personne portera une véritable mission de transformation, avec un budget spécifique et un budget transversal avec les autres compétences de la ville.

Accompagner les associations qui perçoivent des subventions municipales en proposant des formations sur l'égalité et les violences sexistes et sexuelles.

Favoriser des modes de garde flexibles et accessibles pour faciliter l'accès à l'emploi, aux activités sportives ou culturelles aux familles monoparentales.

# ENFANCE

---

**Accélérer le réaménagement des cours d'écoles : végétalisation, équipements ludiques et éducatifs choisis en concertation avec les élèves et les enseignants.**

**Refonder le Conseil Municipal des Enfants : faire en sorte qu'il soit représentatif de la diversité et qu'il ait un budget significatif.**

**Mieux accueillir nos enfants en renforçant l'offre périscolaire et extrascolaire de la ville, en accompagnant les familles sans solution de garde d'enfant, et en soutenant le métier d'assistantes maternelles/assistants maternels par le développement de structures d'accueil et de rencontres.**

**Diversifier l'offre de loisirs et d'éducation populaire lors des temps périscolaires et extrascolaires. Par exemple, essayer de faire naître une chorale dans chaque école (pause méridienne). Renforcer l'éducation artistique dans les écoles maternelles/primaires.**

**Développer des structures d'accueil pour les professionnels et professionnelles type MAM (maison d'assistants et assistantes maternelles) et nids maternels.**

**Favoriser des modes de garde flexibles et accessibles pour faciliter l'accès à l'emploi, aux activités sportives ou culturelles aux familles monoparentales.**

**Accompagner des jumelages de classes inter-écoles.**

**Créer de nouvelles classes à horaires aménagés.**

**Aider les élèves de 3ème et de 2nde des quartiers prioritaires à trouver des stages - pas de jeunes sans stage.**



# LOGEMENT

---

Accompagner les bailleurs sociaux dans la rénovation de leur parc de logements ; mobiliser le dispositif gouvernemental « Seconde vie » pour la rénovation énergétique.

Réfléchir à des solutions d'hébergement pour les personnes aux besoins spécifiques: accueil avec des animaux, problématique des addictions etc.

Réglementer les locations touristiques saisonnières (nombre de logement par personne physique et nombre de jours).

Envisager la création d'un lieu d'hébergement d'urgence adapté aux grands marginaux en s'appuyant sur une association d'accueil et de réinsertion sociale.

Poursuivre le soutien aux bailleurs pour la création de logements sociaux.

Mettre en place une « protection humanitaire » dans des logements ou des locaux temporairement vacants (mise à l'abri d'urgence).

Soutenir la réhabilitation de logements en colocation, pour les étudiantes et étudiants, les jeunes, les personnes âgées...

Travailler à la création d'offres de logements réservés aux familles monoparentales en difficulté.

Encourager les bailleurs sociaux à proposer des offres alternatives, telles que la colocation sociale, pour limiter le coût du logement et lutter contre l'isolement.

Mobiliser le patrimoine immobilier municipal pour mettre à l'abri les plus précaires.

# LOGEMENT

---

Mettre en place un guichet “Bien se loger” au sein de la mairie pour accompagner les personnes victimes de mal-logement.  
Accompagner les personnes en demande de logement social.

Développer le dispositif “permis de louer”, pour contribuer à la lutte contre le mal-logement.

Donner aux locataires les moyens de réaliser le petit entretien de leur logement, de l'électroménager, etc, en développant l'animation en pied d'immeuble autour du bricolage (régie de quartier, partenariats avec des acteurs et actrices locaux...).

Informier et inciter les citoyennes et citoyens à mieux gérer leurs logements en période de canicule en autonomie à travers des idées simples, de bon sens et peu coûteuses.

Accompagner l'expérimentation de collectifs d'habitantes et habitants souhaitant construire ou rénover un habitat partagé.

Réfléchir à des projets de réhabilitations/rénovations participatifs et de colocations pour l'accueil des personnes sans abri.

# NUMÉRIQUE

---

**Développer et soutenir l'utilisation  
de logiciels libres, de formats  
ouverts et de communs  
numériques.**

**Renforcer les moyens des  
conseillers numériques pour  
accompagner les personnes  
bloquées dans leurs démarches  
administratives en ligne.**

# RESSOURCES – BIODIVERSITÉ

---

Fournir fraîcheur et accès de qualité à la nature à chaque habitant et habitante, notamment en faisant revenir la végétation et l'eau partout où cela est possible.

Planifier et accélérer la rénovation thermique des bâtiments (en premier lieu les écoles et crèches).

Élaborer un schéma directeur immobilier pour mieux gérer et valoriser notre patrimoine bâti.

Mettre en oeuvre après concertation et étude complète des alternatives, les techniques les plus appropriées pour le traitement des déchets non valorisables.

Aménager un cimetière naturel, permettant aux habitants et habitantes de faire le choix d'obsèques dans un environnement différent où les défunts et défunt·es sont rendu·es à la terre dans le respect des cycles naturels.

Produire de l'énergie renouvelable partout où cela est possible et économiquement viable pour sécuriser les dépenses sur le long terme et se réappropriier l'énergie localement.

Faire un lieu de mémoire : un musée co-construit avec la population. Mettre en place de nouvelles industries (centre de recherches, etc). Création d'un jardin botanique.

Réduire le coût de gestion des déchets en généralisant au sein des services de la mairie les approches zéro déchet - zéro plastique et réemploi.

Intégrer dans tous les marchés publics de la commande municipale des clauses de réemploi, de démarche zéro-déchets, d'éco-conception.

# RESSOURCES – BIODIVERSITÉ

---

Réutiliser les eaux de pluie pour les usages de la collectivité (nettoyage des sols, arrosage, nettoyage des véhicules,..) et faire un plan infiltration / stockage / direction espaces verts.

Organiser et rationaliser la collecte des biodéchets.

Lutter contre les espèces invasives, dangereuses pour la santé ou dégradant le cadre de vie (moustiques tigres, frelons asiatiques, tiques, pigeons..) et les chats errants.

Renforcer la brigade de nettoyage.

Développer et soutenir une économie de seconde main/réparation/réemploi, ainsi que la mutualisation des biens et équipements pour les ménages.

Accompagner les habitantes et habitants à trouver des solutions de réduction des déchets, de tri et de compostage, d'économies d'eau et d'énergie.

Mettre en place une tarification progressive de l'eau pour que les besoins essentiels en eau soient beaucoup moins coûteux que les usages superflus.

Mieux faire connaître les approches de réemploi, démarches zéro-déchet, eco-conception auprès des acteurs et actrices économiques locaux : restauration, marchés, commerçants, entreprises.

# SANTÉ ET HANDICAP

Poursuivre, tout au long du mandat et au-delà, la mise en accessibilité des ERP (Etablissements Recevant du Public), de l'espace public mais aussi des lieux culturels, sportifs et des transports en communs tout en pensant aux déplacements du point de départ au point d'arrivée. Garantir aussi l'accessibilité numérique des supports mairie (magazines, flyers, site internet...).

Garantir l'accessibilité numérique des supports mairie (magazines, flyers, site internet, ...).

Mettre en place un plan municipal de santé global traversant toutes les compétences de la ville : ombre et fraîcheur dans tous les quartiers, alimentation bio et de qualité dans les cantines, logements sains, lieux sans tabac, déplacements simplifiés, et lieux où l'on se rencontre, où l'on fait du sport.

Créer un poste de coordination handicap et inclusion afin qu'il n'y ait plus d'enfant en situation de handicap psychique ou physique sans solution d'accueil.

Accompagner logistiquement (réactivité, aide à la recherche de locaux, appui technique) et initier des projets de maisons de santé pluridisciplinaire voire de centres de santé notamment dans les quartiers où l'offre de soins est faible.

Créer un guichet santé à la mairie pour répertorier tous les dispositifs existants et rendre lisible l'offre de soins et orienter les plus fragiles vers le soin.

Organiser des rencontres autour de l'accès aux soins, de la santé et du handicap en invitant tous les acteurs et actrices du territoire concerné.es par le sujet.

# SANTÉ ET HANDICAP

Réaliser, au niveau de l'agglomération et de la ville, un diagnostic mis à jour autour de la santé et de la santé mentale.

Former le personnel en contact avec les publics et notamment les publics jeunes aux compétences psychosociales, aux Premiers Secours en Santé Mentale ainsi qu'à l'accessibilité.

Relancer le Conseil Local en Santé Mentale afin de mieux coordonner les actions existantes et en initier de nouvelles pour prendre soin de la santé mentale de toutes les habitantes et de tous les habitants.

Mettre en place d'une brigade mobile d'éducateurs et d'éducatrices formé.es afin d'accompagner sur place les élèves en situation de handicap et les équipes professionnelles qui les accueillent.

Soutenir davantage les associations de pair-aidance et d'aidant-es (soutien technique et logistique, appui financier...) ainsi que les établissements de soins publics en confiant le conseil de surveillance de l'hôpital à l'adjoint ou l'adjointe à la santé.

# SÉCURITÉ

---

**Organiser une présence permanente des équipes de Police Municipale dans les zones où l'insécurité ressentie est la plus forte, y compris les points de deal.**

**Impliquer tous les acteurs et actrices autour de la tranquillité publique: prévention, médiation, propreté, circulation etc... Nous devons traiter chaque problème de la façon la plus complète possible.**

**Accompagner et former la police municipale, dans un souci de bien-être au travail : prendre soin de celles et ceux qui nous protègent pour préserver leur santé et leur permettre d'exercer sereinement leur métier.**

**Réaliser un diagnostic de terrain sur l'éclairage nocturne pour identifier les zones et horaires à risque. Réfléchir à des dispositifs de retour sécurisés.**

**Développer la formation à la médiation en milieu scolaire, dès le primaire.**

**Instaurer des contrôles de vitesse pédagogiques pour sensibiliser les automobilistes lors de leurs déplacements à proximité d'espaces fréquentés.**

# SOLIDARITÉ - SOCIAL

---

**Renforcer l'appui aux acteurs et actrices qui luttent contre la précarité alimentaire notamment en transportant les menus non consommés jusqu'aux associations et lutter contre le gaspillage.**

**Rejoindre le réseau national ANVITA et s'inspirer des exemples de communes qui ont déjà proposé des solutions concrètes pour améliorer l'accueil des personnes les plus démunies.**

**Créer un pôle ressources au sein de la Mairie pour soutenir les actions associatives en portant une action particulière aux quartiers prioritaires.**

**Donner une priorité à la problématique des mineur-es à la rue pour rapidement proposer des solutions concrètes.**

**Garantir des subventions de fonctionnement pluri-annuelles, étudier la possibilité d'augmentation des financements aux associations en soutenant notamment les nouvelles associations créées à l'initiative de groupes d'habitantes et d'habitants.**

**Réfléchir à des projets de réhabilitations/rénovations participatifs et de colocations pour l'accueil des personnes sans abri.**

# SOLIDARITÉ - SOCIAL

---

Mettre en place une « protection humanitaire » dans des logements ou des locaux temporairement vacants (mise à l'abri d'urgence).

Réfléchir à des solutions d'hébergement pour les personnes aux besoins spécifiques: accueil avec des animaux, problématique des addictions etc.

Envisager la création d'un lieu d'hébergement d'urgence adapté aux grands marginaux en s'appuyant sur une association d'accueil et de réinsertion sociale.

Travailler à la création d'offres de logements réservés aux familles monoparentales en difficulté.

Mobiliser le patrimoine immobilier municipal pour mettre à l'abri les plus précaires.

# SPORT – JEUNESSE

Faire un diagnostic énergétique et de sécurité des équipements sportifs existants et planifier leur rénovation, en particulier dans les quartiers où la proportion de jeunes est importante.

Redynamiser les espaces de pratique sportive de plein air (Bourgine, 3 chênes). Y mettre en place des stages multi-sports pendant les vacances scolaires. Proposer la pratique du fitness et de la musculation gratuitement dans les quartiers prioritaires et étendre ce dispositif à d'autres quartiers.

Faciliter l'accès aux structures sportives : transports publics, mobilité douce.

Investir dans un équipement multi-sports (pouvant accueillir aussi des manifestations culturelles) pour développer l'offre des sports en salle dont la gymnastique et les sports de combat.

Proposer un lieu convivial pour les jeunes qui abriterait le plus grand nombre de structures dédiées à la jeunesse et déployer des équipes mobiles.

Revaloriser l'aide à la pratique sportive.

Développer la gratuité des événements sportifs pour les enfants et les adolescentes/adolescents.

Équilibrer les subventions des clubs au regard du nombre de licenciés et de leurs moyens professionnels et des ressources mises à disposition par la mairie.

Développer l'offre sportive pour les personnes en situation de handicap.

# URBANISME - MOBILITÉ

---

Favoriser, dans tout l'espace public, les modes de déplacement actifs, la marche, le vélo, les transports en commun et les transports partagés : entre quartiers, avec le centre ville, mais aussi entre gare et lieux de sports et loisirs.

Offrir des transports en commun efficaces et qui offrent un accès équitable à l'espace public à toutes les habitantes et tous les habitants.

Expérimenter les aménagements par des tests grandeur nature avant de pérenniser les aménagements lourds.

Des élus/élues et des agents/agentes qui sont sur le terrain pour écouter les habitantes et les habitants, et pour expliquer les raisons qui justifient un partage et un usage de l'espace public repensé.

Tester la piétonnisation dans les centres bourgs grâce à des parkings de proximité gratuits.